

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/01/19

Dossier complet le :

14/01/09

N° d'enregistrement :

2019_3231

1. Intitulé du projet

Projet de création d'une enseigne commerciale Aldi à Waziers.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

IMMALDI & COMPAGNIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Damien Gilliot

RCS / SIRET

3 7 8 5 6 8 6 3 8 0 0 0 4 3

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public: 50 unités pour plus.	Création d'un parking de 106 places pour accueillir la clientèle d'un Aldi.
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion des sols ; autres déboisements en vue de la reconversion des sols de plus de 0.5 hectare.	Déboisement d'environ 9000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une surface commerciale sous enseigne ALDI route de Tournai, rue Paul Vaillant Couturier et Avenue du Rivage Gayant 59119 WAZIERS.

Le projet entraîne un déboisement de 9000 m² permettant l'aménagement d'un bâtiment 1953 m², une aire piétonne et véhicules de 4250 m² environ et un auvent pour un parc à caddies et vélos.

Concernant le commerce il sera d'une:

- Surface totale plancher au rez-de-chaussée de : 1828.04 m²

- Surface de vente accessible au public de : 999.60 m²

Le bâtiment présente un encombrement total de 54.69m de long sur 50 m de largeur. La hauteur maximale de l'édifice est fixée à 5,90m.

4.2 Objectifs du projet

Le projet permet l'implantation d'un commerce Aldi au sein de la zone d'activités et de commerces Route de Tournai à entre Douai et Waziers.

La commerce a pour vocation à devenir un équipement de proximité (desserte des quartiers voisins) et d'opportunité (arrêt lors de passage).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans un premier temps le déboisement sera entamé puis la voie ferrée au traversant d'est en ouest le projet sera évacuée. S'en suivront les terrassements.

Le projet entraînera des nuisances sonores et un trafic supplémentaire afin de réaliser les travaux.

Les abords du chantier seront aménagés afin d'éviter les gênes de trafic.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet est destiné à recevoir du public. Le commerce sera une enseigne de proximité et n'entraînera pas de trafic supplémentaire notable.

L'accès au site (Entrée et Sortie des véhicules lourds et légers) et l'accès livraison se font par l'Avenue du Rivage Gayant.

Les eaux usées seront raccordées par une canalisation souterraine aux réseaux d'assainissements existants. Le projet se situe en zone d'assainissement collectif.

Les eaux de parkings seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant leurs rejets dans le bassin d'infiltration.

Les 106 places de parkings avec cheminement extérieur permettant l'accès au magasin depuis l'Avenue du Rivage Gayant . Celles-ci sont réparties comme suit :

- o 3 emplacements PMR à proximité du bâtiment,
- o 3 emplacements familles à proximité du bâtiment,
- o 2 emplacements électriques,
- o 98 emplacements tout publics implantés sur le solde de la zone de stationnement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet est soumis à un permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise de construction	1953 m ²
Aires d'évolution des piétons et des véhicules pavés et cheminements	3800 m ²
Dalle béton et zones de manoeuvres	448 m ²
Espace vert	840 m ²
Stationnements	4246 m ²
	106 unités

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Croisement route de Tournai Douai et Avenue du Rivage Gayant Waziers.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Waziers

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par une ZNIEFF néanmoins 3 sont identifiées à moins de 3 km: Vallée de l'escrebieux, marais de Wagnonville et bois des Anglais, Pelouses et bois métallicoles d'Auby et Marais de Roost-Warendin.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans les Hauts de France.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En revanche, une partie du site est concernée par l'impact d'une voirie bruyante (route de Tournai) de classe 3.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 600 mètres du site inscrit le plus proche : site Urbain de Douai, de 800 mètres du site classé des Jardins de la tour des dames et de 700 m de l'église notre dame des mineurs. Le site de projet est longé par la zone tampon UNESCO de protection du patrimoine minier.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inclus dans une zone humide déterminée par le SDAGE ou le SAGE. Une étude de détermination de zone humide a été menée et a conclu à l'absence de zone humide sur le site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un PPRt (PPRt SOGIF Waziers) est recensé, la zone de projet se situe hors du périmètre de risque. Un PPRI a été prescrit pour inondation mais n'a pas été approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune pollution ou source de pollution n'est recensée par les bases de données BASIAS et BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche se situe au centre de Douai il s'agit du Site Urbain de Douai.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche sont les pelouses métallicoles de la Scarpe à 2 km du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le jardin de la Tour des dames à 900 m.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera un faible prélèvement d'eau: consommation sanitaire des employés, lavage des locaux...
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage même temporaire n'est envisagé.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux excédentaires seront de préférence ré-utilisés sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site a été planté, la végétation est peu naturelle. De nombreuses espèces sont horticoles et plantées en ligne. Ainsi en bordure du boisement des bambous ont été identifiés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est un site préservant des pelouses de sols pollués en métaux. Aucun lien écologique n'est identifié entre le site de projet et le site Natura 2000 le plus proche.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au PLU le site est constructible néanmoins il est occupé par un boisement planté par l'Homme.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPRT de l'usine SOGIF Waziers ne comprend pas le site de projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en: - zone d'aléa faible du risque de retrait et gonflement des argiles, - partie en zone d'inondation constatée, étant donné la topographie du site (il est sur une butte), l'inondation du site est peu probable), - zone de nappe subaffleurente.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La clientèle visée est une clientèle de proximité ou de passage. Ainsi les déplacements prévus sont faibles. Néanmoins une surface de vente de cette taille peut engendrer un trafic de 120 entrées et sorties par heures de pointe. le site est bien desservi en transport en commun, des pistes cyclables sont aussi identifiées rue de Tournai et le projet prévoit un parc à vélos.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	le projet se situe en bordure d'une voirie bruyante de classe 3. Le commerce n'entraînera pas de nuisances sonores particulières.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de nuisances olfactives.</p> <p>Aucun nuisance olfactive n'a été constatée lors des visites de terrain.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de vibrations et n'est pas concerné par les vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'importantes nuisances lumineuses. Le commerce et son aire de stationnement seront éclairés aux heures de présence du personnel.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront gérées via le réseau d'assainissement collectif.</p> <p>Les eaux pluviales seront infiltrées.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement du commerce entraînera des déchets (carton, papier et plastique principalement). Les déchets seront triés afin d'être valorisés.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en bordure de la zone tampon UNESCO. Une valorisation paysagère du commerce est prévue afin de s'intégrer. La plantation de 27 arbres est prévue (106/4 = 26.5 arbres) sur l'ensemble du projet conformément à l'article UE13 c) du PLU. Total : 27 arbres. Une partie des arbres existants du côté de la façade orientée vers la RD 917 sera conservée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement le boisement n'est plus entretenu. ce boisement sera rasé pour devenir un commerce de proximité.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sur la commune de Waziers les derniers projets ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale sont d'ores et déjà réalisés.

Sur la Commune de Douai, le projet d'échangeur entre les routes départementales 621 et 650 entraîne un déboisement. Ainsi un effet cumulé peut être attendu, néanmoins le présent projet défriche un boisement planté par l'Homme et enclavé dans le tissu urbain.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Le projet n'est pas susceptible d'avoir d'effets transfrontaliers. Le projet se situe à 21 km de la Belgique.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet s'implantant au sein d'une ancienne plantation d'arbres ayant peu d'intérêt pour la biodiversité. Une étude de détermination de zone humide a conclu à l'absence de zone humide.

Cette zone est desservie par les transports en commun (trois lignes de bus desservent la rue de Tournai et des voies cyclables longent la rue de Tournai). Le projet étant un commerce de proximité ces accès par voies douces sont indispensables.

Les eaux pluviales sont tamponnées et infiltrées à la parcelle. Les eaux usées sont dirigées vers le réseau d'assainissement collectif.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des enjeux et des mesures prises, l'évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

En effet les mesures permettent d'éviter et de réduire les impacts sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Étude de détermination de zone humide Cartes d'information concernant l'environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Coincy

le,

14/1/19

Signature



IRMALDI ET COMPAGNIE S.A.S.
PARC D'ACTIVITE DE LA GOELE
13 RUE CLEMENT ADER
CS 20573
77234 DAMMARTIN EN GOELE CEDEX
SAS au capital de 100 000 000,00 €
RCS MEAUX B 279 568 628
SIRET : 379 568 628 0001